



## France Identité :

Vous avez fait une demande de renouvellement de votre carte d'identité ?



Votre prochaine carte d'identité est au format carte bancaire. Vous pouvez **bénéficier de l'identité numérique France Identité**.



1  
Téléchargez l'application France Identité.

Pour créer votre identité numérique



2  
Une fois votre nouvelle carte d'identité disponible en mairie, vous recevez un SMS pour **démarrer le parcours d'activation** de votre identité numérique. Ceci génère un QR Code.



3  
Lors du retrait de votre nouvelle carte, **présentez ce QR Code** à l'agent de mairie.

Dans les 24 h à 48 h

après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans l'application France Identité pour finaliser la création de votre identité numérique. Elle sera alors certifiée.

**Bravo !**

Vous pouvez utiliser votre identité numérique France Identité, pour :

- prouver votre identité, en ligne ou en face-à-face,
- présenter votre permis de conduire ou votre titre de transport à bord des trains,
- vous authentifier en ligne,
- activer votre carte vitale dématérialisée...

À quoi sert France Identité ?



À accéder en toute sécurité, sans identifiant et sans mot de passe, à + de 1 800 services via FranceConnect (CAF, Assurance Maladie, impôts...).



À générer un justificatif d'identité à usage unique ou présenter votre permis de conduire numérique sans divulguer toutes vos données.



À réaliser une procuration de vote 100 % dématérialisée.



À accéder à des démarches en ligne sensibles via FranceConnect+ (MonCompteFormation, MaPrimeRénov'...).

Avec l'identité numérique certifiée

Pour créer votre identité numérique, vous devez avoir au moins 18 ans et posséder un Android 11 minimum (technologie NFC) ou iOS 16.6 minimum.

Découvrez tous les usages possibles de l'identité numérique sur :

[france-identite.gouv.fr](https://france-identite.gouv.fr)